



Séance du 8 octobre 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-quatre, le huit octobre à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

M. Marie-Jean DOUYERE, Maire,

Mme Florence DE MENECH, M. Yann LOLLIER, Mme Claudine NOUVELLE, M. Gilles GREAUME, M. Christian BRISSEZ, Mme Catherine AUZERAIS-MUTA, M. Régis DELAMARE, Mme Corinne DUMONT-OUINE, M. Marc DALIGAUX, M. Patrick BOURGEOIS, M. Christophe MENAGER, Mme Isabelle BREHIER, M. Éric DEZELLUS.

Étaient absents excusés : M. Frédéric BARON, Mme Clotilde MOMOT.

Étaient absents : Mme Blandine BINET, Mme Betty SOMON, Mme Caroline PERREU.

Pouvoirs :

Quorum : 10

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Revalorisation du loyer 52, avenue du Général de Gaulle
- ❖ Demande de subvention pour l'association FIT & HEALTHY CREW
- ❖ Dénomination du terrain Foot à 5

Informations :

RIFSEEP : grille des animateurs et de la culture à travailler

Reprise compétence scolaire

Enquête publique concernant la rue du Docteur Collignon

Construction et fonctionnement cantine

Résidence senior

Néologis

Vidéoprotection

Camping-Car Park

SDOMODE et restes alimentaires

Questions diverses

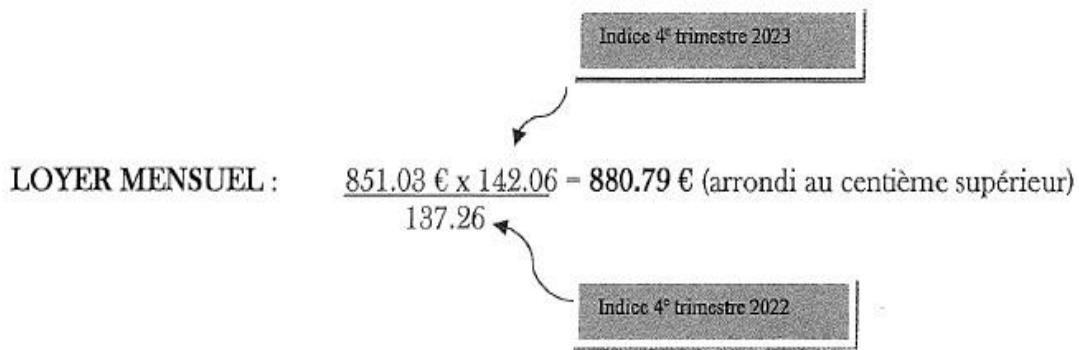
Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme Isabelle BREHIER a été désignée secrétaire de séance.

REVALORISATION DU LOYER 52, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

M. le Maire indique qu'une revalorisation du loyer au 52, avenue du Général de Gaulle aurait dû être appliquée au 1^{er} octobre 2024 puisque, comme indiqué dans le contrat de bail datant du 22 septembre 2023 : « Le loyer fixé sera révisé, à la hausse, au terme de chaque année du contrat à sa date anniversaire ».

D'après l'indice de référence des loyers (source INSEE) du 4^e trimestre 2023 et celui du bail du 22 septembre 2023, le calcul est le suivant :



Soit une augmentation de $880.79 \text{ €} - 851.03 \text{ €} = 29.76 \text{ €}$

Or, vu les travaux restant à réaliser, M. le Maire propose de ne pas appliquer la revalorisation du loyer, cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas appliquer la revalorisation du loyer 52, avenue du Général de Gaulle, cette année.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION FIT & HEALTHY CREW

M. le Maire indique que l'association FIT & HEALTHY CREW a adressé un courrier pour une demande d'aide financière.

L'association FIT & HEALTHY CREW a été créée le 19 décembre 2023, elle a pour but de remettre en forme la population de Routot et de ses alentours, en organisant des séances de sport gratuites (FIT Challenge) tous les mercredis à 19h30. Ces séances sont basées sur des exercices de renforcement musculaire, de poids de corps, de cardio-training et des jeux.

L'octroi de cette subvention leur permettrait de payer l'assurance, d'acheter un peu de matériel de sport (kettlebells, altères, cordes à sauter, tapis, enceinte, ...) et d'imprimer des flyers et affiches pour différents évènements.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide d'accepter une participation financière de 300 €.

DÉNOMINATION DU FUTUR TERRAIN FOOT A 5

M. le Maire rappelle que les travaux du futur terrain de foot à 5 arrivent à leur terme. Il convient de nommer le futur terrain. Il propose le nom de « Michel DECAUX », ancien président du club de foot de Routot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de nommer le terrain Foot à 5 « Michel DECAUX ».

INFORMATIONS

RIFSEEP : grille des animateurs et de la culture à travailler : Toujours en cours.

Reprise compétence scolaire et périscolaire : Les dépenses de fonctionnement sont reprises depuis le 1^{er} septembre 2024 et les contrats de travail seront repris à compter du 1^{er} janvier 2025.

Enquête publique concernant la rue du Docteur Collignon: L'avis est publié depuis le 1^{er} octobre 2024 pour 15 jours. L'enquête aura lieu du 17 au 31 octobre 2024.

Construction et fonctionnement cantine : Les travaux avancent bien. Un cap est donné au 05 décembre 2024 pour la fin des travaux ; la date butoir étant le 14 décembre pour une ouverture aux enfants après les vacances de Noël. Le mobilier a été commandé et le délai de livraison est de 6 semaines. Un rendez-vous est prévu avec Ecotel le 15 octobre pour la vaisselle, les plateaux, etc...

Résidence séniors : Un organisme bailleur a proposé un projet de construction de petits logements individuels. Pour 2 ou 3 personnes avec garage ou place de parking.

Néologis : Un plan de financement à 687 907 € a été réalisé pour la réhabilitation de l'immeuble. Il manque encore 70 616 € pour boucler leur financement. Une prochaine rencontre est prévue le 17 octobre 2024.

Vidéoprotection : Un rendez-vous est fixé le mercredi 09 octobre 2024 à 14 heures.

Graineterie : Un bailleur social a fait une proposition pour construire un petit immeuble de 10 logements avec parking.

Camping-Cars Park : La demande de subvention est en cours auprès du département

SDOMODE et restes alimentaires : 5 emplacements pour les points d'apports volontaires des déchets alimentaires seront à définir sur la commune au cours du 1^{er} semestre 2025.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe que le stade Foot à 5 sera mis à disposition du club de football, du collège et des autres usagers par la suite. Il reste à organiser les modalités d'usage.

M. le maire informe que le chantier du lotissement AMEX Tranche 2 a commencé. 15 lots sont prévus.

M. le Maire indique que l'association Iter'action ne procède plus au ramassage des cartons dans le container situé rue du collège. Le conseil propose de maintenir ce service en continuant à vider le container jusqu'en décembre à condition que les usagers respectent les lieux et ne déposent que des cartons sans aucun déchet.

M. le Maire indique que, concernant la modification simplifiée du PLU pour les bâtiments remarquables, le dossier est en cours avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle.

Mme Claudine Nouvelle indique que la DDTM n'a retenu que 9 bâtiments sur 25, du fait de la problématique de marnière, de défense incendie, de périmètre de réciprocité de corps de ferme et sur le fait que le changement de destination de certains bâtiments engendrerait la création d'un nouvel hameau. Mme Claudine Nouvelle va organiser une réunion et une visite sur place avec les membres de la commission urbanisme pour la préparation de la modification simplifiée du PLU.

M. Gilles Gréaume indique qu'il faudra penser au changement du brûleur de la chaudière du centre de tri postal.

M. Gilles Gréaume indique que le 28 octobre 2024, la société ENEDIS démarrera les branchements, rue du Général de Gaulle (le matin : côté impair et l'après-midi : côté pharmacie). A la suite, la société Team Réseaux viendra faire les raccordements sur les nouveaux compteurs.

M. Gilles Gréaume indique qu'il faudra fixer une date pour l'inauguration du stade Foot à 5.

M. Gilles Gréaume rappelle que le Marché Végét'halle aura lieu le samedi 12 octobre. Des concerts de trompes de chasse auront lieu dans différents endroits de la commune (mairie, halle, médiathèque). Le conseil municipal est invité à 11h30 sous la halle pour le vin d'honneur à 12h à la mairie.

M. Régis Delamare transmet le « rapport du mandataire » de Mon logement 27 qui sera à délibérer au prochain conseil municipal.

Mme Catherine Auzerais-Muta demande si les jeunes agriculteurs feront le défilé de Noël avec leurs tracteurs illuminés. M.Yann Lollier indique que le défilé aura probablement lieu le 21 décembre 2024. Le conseil municipal propose d'organiser des animations pour les accueillir. M. le Maire rencontre le président des Jeunes Agriculteurs le jeudi 10 octobre 2024.

M. Christophe Ménager déplore que Routot soit parmi les dernières communes dans lesquelles les talus sont tondus ; il indique que c'est dur à subir pour les usagers. Il demande un passage supplémentaire dans l'année. Il informe que sur la route de Hauville, face à l'ancien restaurant de Brotonne, la haie dépasse sur la voie. M. le Maire répond qu'il va se renseigner et voir si c'est au département de l'entretenir.

M. Eric Dezellus demande si la mairie a des informations concernant la marnière de la route départementale à Eturqueraye. Personne n'en a.

Mme Isabelle Bréhier demande si le Multisport sera de nouveau accessible quand la cantine ouvrira. M.Gilles Gréaume répond par l'affirmative.

Mme Florence De Menech informe que l'école accueille une volontaire du Service civique à 28 heures par semaine depuis septembre et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Florence De Menech indique que, concernant le CCAS, une réunion a lieu le 11 octobre 2024 pour préparer le Noël des aînés.

M. Yann Lollier annonce la parution du bulletin municipal vers mi-novembre.

M. Yann Lollier informe que la cérémonie des vœux aura lieu le 03 janvier 2025.

M. Yann Lollier indique que la pose des cavurnes et du puits à cendres dans le cimetière est terminée. La reprise des concessions abandonnées commencera après la Toussaint.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22h10.

Les signatures

Marie-Jean DOUYERE

Florence DE MENECH

Yann LOLLIER

Claudine NOUVELLE

Gilles GRÉAUME

Christian BRISSEZ

Catherine AUZERAIS-
MUTA

Régis DELAMARE

Corinne DUMONT-
OUINE

Marc DALIGAUX

Patrick BOURGEOIS

Christophe MÉNAGER

Isabelle BREHIER

Éric DEZELLUS

